



Le mot du Maire

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Voici le mois de mars, qui est aussi celui du printemps et des jours qui rallongent significativement.

La pandémie nous a montré notre vulnérabilité, nous a rappelé à certaines valeurs, alors que le fonctionnement économique du monde était fondé sur un sentiment de toute puissance et un développement sans limites.

L'an dernier, le confinement, dans un mois de mars agréable et ensoleillé, nous a rapproché de la nature et nous a fait (re)prendre conscience que nous n'étions pas « hors sol » mais que nous faisons bien partie de cet écosystème global du vivant.

Le printemps et la végétation qui frémit donnent l'envie à chacun de sortir au jardin et de biner, semer, planter, de sentir la nature qui s'éveille. De retourner ainsi vers le cycle des saisons, qui rythme la vie de l'humanité sur cette terre depuis des millénaires, et de retrouver les valeurs que j'évoquais précédemment.



A PAVIE, cette année la foire au jardinage aura lieu mais de manière très singulière, nous avons interrogé le Président de l'association Avenirs et traditions à ce sujet.

Profitez bien du printemps et de ce mois de retour au jardin.

Bien cordialement à vous.

Jean-Michel BLAY

Zones économiques: dynamisme et perspectives de développement

Sur PAVIE deux zones d'activité économique sont implantées de longue date. La zone économique du Mariné, en entrée de ville nord, et la zone du Sousson, accessible depuis le rond point de Beau-lieu. La vocation de la zone du Mariné est plus artisanale, et la zone du Sousson accueille des enseignes et des activités plus importantes. Ces zones sont actives et génèrent, en emploi direct, environ 200 emplois.



Les zones sont gérées par la Communauté d'agglomération, dont l'action économique est une compétence première. La commune de PAVIE travaille avec la Communauté pour mettre en valeur ces zones et notamment leur potentiel de développement. Ainsi, au dernier Conseil communautaire il a été demandé par les représentants de PAVIE, l'élaboration d'un schéma de développement des zones économiques. La zone industrielle du Sousson à PAVIE comporte en effet des potentialités de développement du fait de terrains déjà acquis par l'agglomération, soit environ 10 hectares, en direction de Mirande, sur la RN 21 (partie droite).

Le développement équilibré de l'agglomération passe par celui des zones de tous ses territoires, pour la création d'emploi et la promotion d'une vie économique locale. C'est ce que défendent les représentants de PAVIE à l'agglomération.



Mars à Pavie: c'est le mois de la foire au jardinage



Entretien avec Jean-Claude LANNES, Président de l'association Avenirs et traditions, association organisatrice de la foire au jardinage

JC LANNES y aura-t-il une Foire au Jardinage 2021 ?

Pour la deuxième année consécutive il n'y aura pas de Foire au Jardinage à Pavie. Une décision douloureuse aussi bien pour les exposants que pour les bénévoles.

Des exposants s'étaient déjà inscrits ce qui montre le besoin et la nécessité pour eux de reprendre une activité au plus vite.

Pour les bénévoles le manque de projets communs et de rencontres conviviales commence à peser lourdement sur leur motivation.

Pour ces deux raisons nous avons convenu de ne pas baisser les bras et de garder un cordon ombilical qui permettra de maintenir le contact entre les exposants, le public et les bénévoles.

Une opération originale et sympathique qui devrait valoriser notre association et qui permettra d'asseoir la notoriété de la Foire de Pavie qui reste l'évènement incontournable du printemps.



Quelles seront les modalités retenues pour cette édition ?

Le présentiel n'étant pas possible nous avons retenu le virtuel.

Nous allons organiser notre site internet où pour pouvoir présenter au public une liste des exposants habituels de la Foire. Chaque exposant aura son « stand » qui sera une fiche où il présentera sa production et surtout les promotions spéciales Foire au Jardinage. Le visiteur intéressé par cette offre éditera un ticket de visite qu'il pourra présenter au commerçant lors de ses achats

Avez-vous d'autres projets pour cette année ?

Nous resterons présents tout au long de l'année dans les animations habituelles :

Animations au marché du Mercredi matin, Fête du printemps en Mars et Avril, Troc de graines et plants en Avril ou Mai, les marchés gourmands de Juillet et Août, la fête de la citrouille et le marché de Noël.

Nous réfléchissons à une foire en fin d'automne pour offrir une certaine compensation aux exposants et au public.

Les temps sont difficiles pour la vie associative, avez-vous un message à faire passer aux bénévoles des associations ?

La pandémie de la COVID-19 a eu des impacts majeurs sur le bénévolat.

Pour beaucoup de bénévoles c'est un véritable traumatisme. Pas facile de vivre dans le doute et dans la peur. La peur de faire partie des victimes ou d'être un vecteur auprès de ses proches et le doute de vouloir quand même participer à une vie publique. Notre association a toujours respecté les choix de chacun et a mis en place une sorte de lien par mails interposés.

Il faut que chacun puisse se projeter en gardant à l'esprit que l'association continuera et que de nouvelles fonctionnalités vont être développées au niveau de la communication numérique, de la solidarité, de nouveaux gestes sanitaires.

Enfin, il faut avoir une grande confiance sur la forte résilience humaine.